

PONT-SCORFF

(Morbihan)

PRE-INVENTAIRE

DES MONUMENTS ET DES SITES

1976



Dossier réalisé par la Commission Régionale  
Bretagne d'Inventaire.

Madame Françoise HANON, Secrétaire régional.

Enquêtes et rédaction : Paul HENRY et Denise MOIREZ  
Plan, carte : Jean-Louis THIERRY.

TABLE DES MATIERES

|   | <u>pages</u> |
|---|--------------|
| Introduction  | 1-8          |
| Sites   |              |
| - Vallée du Scorff * * * *                            | 4-14         |
| - Vallée du Scave * * * *                             | 15           |
| - Panoramas :   |              |
| Kerganaouen * *                                       | 17           |
| Le Cosquer  | 17           |
| Penhodan  | 18           |
| Kermerien * *   | 19           |
| Keryaquel   | 16           |
| Kernevez * *  | 20           |
| Kerhuic Izel * *                                      | 21           |
| Routes et chemins                                     |              |
| - Chemin de "l'ancienne gendarmerie"                  | 22           |
| - Chemin menant de la ville au château du Leslé * * * | 23           |
| - Chemin longeant le Scorff vers le moulin du Leslé   | 24           |
| - Chemin près de Keryaquel * * *                      | 25           |
| - Chemin près de Brémelin * *                         | 25           |
| - Chemin à l'Est de Lann-Hir                          | 26           |
| - Chemin au Nord-Ouest de Pen-Mané                    | 26           |
| - Chemin et route près de Kervorchant                 | 27           |
| Paysage rural   |              |
| - Kerguen   | 28           |
| - Penhodan  | 28           |
| - Brémelin  | 29-30-31     |
| - Boterf  | 30           |
| - Keryaquel   | 33           |
| - Kerganaouen   | 32           |

TABLE DES MATIERES (suite)

|  | <u>pages</u> |
|--|--------------|
| <b>Architecture religieuse</b>                             |              |
| - Eglise paroissiale                                       | 34           |
| - Ancienne église paroissiale, vestiges                    | 35           |
| - Eglise St Aubin de Lesbin, croix et fontaine *           | 43-48        |
| - Ancienne église des Hospitaliers de St Jean de Jerusalem | 36-39        |
| - Chapelle Saint-Servais *                                 | 49-51        |
| - Chapelle de Keryaquel et fontaine                        | 40-42        |
| <b>Habitat urbain</b>                                      |              |
| - Place de la Mairie                                       | 52           |
| - Mairie   | 54-58        |
| - Ancienne Mairie ***                                      | 53           |
| - N°2, place de la mairie *                                | 59           |
| - N° 58, place de la mairie                                | 59           |
| - N°s 54 et 56, place de la mairie                         | 60           |
| - N° 52, place de la mairie                                | 61           |
| - N°s 30 et 32, place de la mairie                         | 62           |
| - N°s 36, place de la mairie *                             | 63           |
| - N°s 2 et 4, rue Guyomar *                                | 64           |
| - N° 8 rue du Prince Henri de Polignac                     | 65           |
| - N°s 10 et 12 " " "                                       | 66           |
| - N° 16 " " "  | 67           |
| - N° 3 " " "   | 68           |
| - Maison, rue de Langle de Cary                            | 68           |
| - Rue de l'ancien Pont                                     | 69           |
| - N°s 7 et 9 rue de l'ancien Pont                          | 70           |
| - Rue Terrien  | 71           |
| - N° 1, rue Terrien  | 72           |
| - N° 23, rue Terrien *                                     | 73           |
| - N° 25, rue Terrien                                       | 74           |
| - Rue du D <sup>r</sup> Rialland                           | 74           |
| <b>Habitat noble</b>                                       |              |
| - Bois (le)  | 75           |
| - Kerguelavant   | 76           |
| - Kermorvan, manoir et fontaine *                          | 77-79        |
| - Lann Hir ***   | 80-83        |
| - Le leslé, château et dépendances ** *                    | 84-89        |
| - Pen Mané   | 90           |

TABLE DES MATIERES (suite)pages

## Habitat rural

|                      |         |
|----------------------|---------|
| - Bremelin           | 91-92   |
| - Goverhuen          | 94      |
| - Guelingam          | 95      |
| - Kereven            | 96-97   |
| - Kerganaouen        | 98-99   |
| - Kergoat            | 100     |
| - Kerhuic Ihuel      | 101     |
| - Kerhuic Izel       | 102-103 |
| - Kernevez           | 104     |
| - Kervarzaouen       | 105-106 |
| - Kervèze            | 107-108 |
| - Kerviniou *        | 109-110 |
| - Kervorchant        | 111-112 |
| - Keryaquel          | 113-114 |
| - Lesbin             | 115-117 |
| - Manebily           | 118-119 |
| - Puits au Cosquer * | 93      |
| - Four               | 121-122 |

## Moulins

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| - Moulin du Leslé ou des Princes | 123-124 |
| - Moulin de Saint Yves           | 125     |
| - Moulin Neuf au Bas Pont-Scorff | 126     |

## Génie Civil

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| - Le Vieux Pont au Bas Pont-Scorff | 127 |
|------------------------------------|-----|

Carte de repérage du patrimoine monumental  
et des sites repérés au 1/10 000<sup>e</sup>

### INTRODUCTION

D'une superficie moyenne (2350 hectares), la commune de Pont-Scorff compte, d'après le recensement de 1975, une population de 1762 habitants, c'est-à-dire sans grand changement depuis 1968 (1704 habitants) mais en diminution depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1824 habitants en 1891 selon Le Mené).

Les limites de la commune sont "naturelles", c'est-à-dire assurées sur la presque totalité du pourtour, par des cours d'eau : à l'Est, le Scorff, au Nord, le ruisseau de Penlan, à l'Ouest et au Sud-Ouest, le Scaff dont le nom se mue en Scave au moment de la jonction avec le Scorff. Les communes limitrophes sont à l'Est Caudan et Cléguer, au Nord-Ouest Rédéné, au Sud-Ouest Gestel, ancienne trêve de Pont-Scorff.

Le sous-sol, constitué essentiellement de micaschistes granitiques, comporte aussi quelques filons de granulite de direction parallèle à celle de la grande couche Nord-Ouest, Sud-Est d'Arzano à Insinsac (traînée de Rosperden). Ces filons sont plus particulièrement localisés au Sud de l'agglomération (Kerjean-Kerleau) et au Nord-Ouest de la commune : au Nord de Kerhuic, près de Kereven, entre Guelingam et Kervorchant, au Sud de Kerga-naouen.

Enfin, des dépôts d'alluvions modernes se sont effectués très précisément le long de la vallée du Scorff qui a entaillé perpendiculairement les couches de granulite, et le long des vallées affluentes : Scaff-Scave, ruisseau de Saint Truchaud au Sud, ruisseau de Kervèze au Nord.

Le relief, assez marqué, est celui d'un plateau dont l'altitude moyenne se situe à 50 mètres et dont le point culminant (68 mètres) se situe au Nord-Ouest de la commune, près de Boterf. De ce plateau, les points de vue sont nombreux vers les vallons qui animent la surface ou vers les vallées plus ou moins encaissées des rivières et ruisseaux qui l'entament.

La vocation agricole traditionnelle de Pont-Scorff se maintient de nos jours et si les signes de mutation que l'on observe dans les méthodes d'exploitation sont visibles ici comme dans le reste de la Bretagne, ils

sont incontestablement limités et localisés. Le remembrement a certes modifié l'aspect de quelques zones, autour de Kerganacouen, Manebily, Kerysquel, au Sud-Ouest du Leslé mais les champs bordés de talus et parfois encore plantés de pommiers et les espaces boisés de feuillus et de résineux sont encore très nombreux et conservent au paysage rural un aspect plutôt traditionnel. Cette impression est renforcée par le maintien des cultures comme le blé, l'orge, la pomme de terre qui, dans de nombreuses autres communes ont bien souvent disparu.

Sur le plan démographique comme sur celui des ressources, restées essentiellement agricoles, Pont-Scorff ne semble pas être appelé à une évolution brutale. Cependant, la proximité du grand centre lorientais est un facteur d'accélération et le moment est opportun de dresser un bilan général du patrimoine de la commune qu'il soit naturel (sites) ou construit (monuments, civils et religieux).

### LES SITES

En ce qui concerne les sites, Pont-Scorff est, à tous égards, une commune privilégiée, grâce à la vallée du Scorff, à l'aspect très changeant mais constamment beau. Ce n'est pas un hasard si une dizaine de communes riveraines dont Pont-Scorff, ont approuvé en 1974 l'inscription, au titre des sites pittoresques, de l'ensemble de la vallée. Sur le seul parcours du territoire communal, la rivière offre tantôt un aspect resserré, encombré de rochers (en aval du moulin du Leslé) et de végétation (Moulin du Prince, Station de Pompage), tantôt un aspect plus ample comme au confluent du ruisseau de Saint Truchaud ou à celui du Scave. Les rives et les rochers qui les dominent par endroits (Le Cosquer, Pen-Mané) sont, à bien juste titre, un paradis pour les pêcheurs et pour les promeneurs et il n'est pas étonnant que la rivière ait suscité à différents égards l'intérêt passionné des écologistes. Les rives du Scaff, affluent du Scorff au Sud de la commune, sont également un lieu de promenade très agréable sous les ombrages des feuillus et des résineux près de Bremelin et du Cosquer.

A l'exclusion de la route conduisant à la station de pompage et du chemin carrossable descendant du Cosquer, les voies d'accès plutôt étroites (chemin conduisant au moulin du Leslé) sont peu propices à une grosse affluence : c'est une excellente garantie pour les touristes les plus courageux : les promeneurs.

## LE PATRIMOINE MONUMENTAL

L'architecture religieuse, si elle ne compte aucun élément majeur par l'importance ou la qualité architecturale, est représentée par des édifices dont certains sont restés bien liés à leur environnement traditionnel et continuent à témoigner des structures sociales et religieuses d'autrefois : Lesbin, son église des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, son cimetière et son hameau, Keryaquel, sa chapelle du XV<sup>e</sup> reconstruite au XVIII<sup>e</sup>, son hameau et sa fontaine. L'ancienne église des Hospitaliers de Saint Jean de Jerusalem (XVI<sup>e</sup> siècle) aurait mérité d'être traitée moins brutalement, c'est-à-dire considérée comme une ancienne église, située près d'un pont et dans un site resté pittoresque, au lieu d'être en partie éventrée pour qu'on y pratique un passage.

La chapelle Saint-Servais (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>) et son mobilier des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont jalousement gardés (de même que la chapelle de Keryaquel) et c'est là le signe d'une saine prise de conscience en face des vols croissants de mobilier... en même temps que cela risque parfois de décourager des visiteurs bien intentionnés.

En ce qui concerne la fontaine de Lesbin, un effort pourrait être fait pour dégager cet édifice déjà plusieurs fois centenaire et qui perpétue le souvenir d'une autre fontaine beaucoup plus ancienne encore!

L'architecture noble qui a laissé maintes traces dans les textes dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle ne témoigne plus actuellement d'une époque aussi lointaine.

L'ancien manoir de Pen Mané aujourd'hui devenu ferme, est sans doute l'édifice d'origine noble le plus ancien de la commune. Considérablement remanié, il ne conserve plus qu'une cheminée et un escalier qui témoignent plus vraisemblablement d'un édifice de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que du manoir mentionné au milieu du XV<sup>e</sup>.

Le très beau logis orné couvert en chaume et à tourelle d'escalier hors-œuvre de Lann-Hir est probablement contemporain des vestiges de Pen-Mané mais on n'a, pour le moment, retrouvé aucun indice sur le caractère noble de son origine.

Le manoir de Kerkuelavant datant en partie de 1683 et remanié au XIX<sup>e</sup> siècle évoque également le souvenir d'une ancienne maison noble disparue, mentionnée au XV<sup>e</sup> siècle.

Kernovan, imposant logis du XVIII<sup>e</sup> siècle, bien représentatif de son époque avec son étage-attique, conserve, servant de communs, des bâtiments plus anciens qui sont sans doute les vestiges du manoir mentionné

en 1536. Le beau puits monumental en fer forgé de la cour, d'un type assez rare, est encore plus beau que celui de la place d'Hennebent.

Le château de Lealé et ses dépendances constituent l'ensemble le plus homogène et le moins remanié de l'architecture noble de la commune; c'est un exemple bien représentatif de cette architecture dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le Bois est malheureusement trop remanié pour conserver un intérêt esthétique et même archéologique réel.

. L'habitat urbain de Pont-Scorff offre un échantillonnage varié de types et de formes permettant de suivre l'évolution au cours des temps.

Une seule maison (30, place de la Mairie), témoigne encore actuellement d'une architecture qui fut assurément plus développée autrefois, celle du pan de bois. Bien que considérablement remaniée, elle conserve les dispositions générales du plan médiéval allongé avec distribution par un couloir latéral, l'élévation sur rue en pan de bois, avec étage en encorbellement et toiture à groupe, très débordante, soutenue par des aisseliers. Il n'est que d'observer le plan de quelques maisons du côté Nord de la même place pour deviner, à travers la reconstruction du XVIII<sup>e</sup> siècle, le souvenir d'un habitat plus ancien édifié sur le parcellaire médiéval rectangulaire en profondeur. On sait aussi, grâce aux cartes postales anciennes, qu'il n'y a pas si longtemps, existait, à l'emplacement de la blanchisserie du Bas-Pont-Scorff (en Cleguer) une imposante maison à pans de bois, du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les maisons de pierre de la même époque (fin XVI<sup>e</sup>, début XVII<sup>e</sup>), ne sont guère plus nombreuses puisqu'on n'en dénombre que deux mais leur qualité pallie leur rareté.

Le n° 2 rue Guyomar, demeure de la famille Lesen en 1564, a subi des transformations ultérieures mais conserve un intéressant escalier à balustres en bois et de belles lucarnes à linteau alternativement droit et semi-circulaire, et fronton triangulaire amorti d'une boule.

L'actuelle mairie où la tradition situe l'ancien auditoire de la juridiction de Rohan, est un édifice d'importance majeure non seulement sur le plan local mais aussi sur le plan régional. Il est daté (1565-1577), son décor très soigné, tant dans le granite que dans le tuffeau, est bien homogène et tiré des modèles suivis en Bretagne pendant la Seconde Renaissance. Cependant, de plus amples recherches historiques sont encore nécessaires pour situer cet édifice par rapport à ses maîtres d'œuvre et par rapport au courant humaniste dont nous connaissons d'autres exemples en Bretagne.

De la fin du XVII<sup>e</sup> siècle témoigne une petite maison à étage de la rue Terrien datée 1698 (?) mais ce sont surtout les XVIII<sup>e</sup> et XIX siècles qui sont représentés dans l'habitat de Pont-Scorff. On a vu s'y développer des maisons de types divers, dont les formes, l'importance et la localisation reflètent assez précisément la qualité sociale de l'occupant. Sur la place de la mairie s'édifient des maisons à un étage, d'importance moyenne (n<sup>os</sup> 54, 56, 58) ou plus respectable (n<sup>o</sup> 2). Dans les rues adjacentes ou plus éloignées et à caractère plus ou moins faubourien (rue Terrien, rue de l'Ancien Pont), on observe une très grande variété de formes et de partis, de la maison basse avec dépendances, présentant son long côté sur rue et évoquant l'habitat rural (25, rue Terrien, 1740), aux maisons à étage, à pignon sur rue et construites sur un parcellaire de type médiéval (n<sup>os</sup> 1 et 23 rue Terrien), aux maisons contiguës les unes aux autres, à façade sous versant droit et dont la hauteur varie du niveau unique aux deux niveaux, en passant par le comble à surcroît.

Un intéressant exemple de maison d'artisan subsiste au n<sup>o</sup> 36 de la Place de la Mairie. Datée de 1734, on sait aussi que c'était la demeure d'un forgeron comme l'indiquent les deux fers à cheval gravés sur le linteau.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a surtout vu le développement de la rue de Langle de Cary menant au Nouveau Pont et l'édification ou la rénovation de grosses maisons de notables sur la place de la mairie (n<sup>os</sup> 32 et 52) et dans les rues proches (8, rue de Polignac).

• L'habitat rural frappe par la très grande fréquence des bâtiments construits ou transformés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sans doute la présence de remplois, parfois datés, indique-t-elle assurément l'existence d'un habitat antérieur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Kervorhant, Le Cosquer, Kerneves, Kerhuic Imel). Ceci, parfois, est corroboré par les textes des XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles pour quelques villages comme Lesbin, Vervèze, Manobily et Penhodan; pour quelques autres comme Guélingan et Kerynquel, il est assuré qu'un habitat noble ancien s'est vu remplacé progressivement par de simples fermes; ainsi s'explique, sans doute, la qualité de l'appareil régulier que l'on observe à Guélingan et qui provient sans doute de matériaux de remploi. Dans quelques cas assez rares (Kervarzacouen, Kerviniou, Manobily) la coexistence d'éléments "anciens" conservés intégralement et de constructions plus récentes permettent de suivre l'évolution ou le maintien des formes mais seulement sur une période restreinte couvrant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.

Les hameaux constitués de la petite exploitation simple avec logis et deux ou trois dépendances comme à Kergoat sont rares. Plus fréquemment ils groupent deux exploitations ou plus, pouvant constituer des noyaux suffisamment importants pour avoir eu, dans le passé, une certaine importance religieuse (Keryaquel).

L'implantation des bâtiments ne fait généralement suivant des alignements plus ou moins parallèles (Lesbin, Kerneven, Kerhuic Izel, Kerhuic Isel, Brelain, Kervèse) mais lorsque l'importance du hameau croît, on assiste à une distribution plus ou moins rigoureuse des bâtiments autour de cours (Manebily, Kervarsouen).

Les matériaux utilisés sont les matériaux locaux, granites, granite, ardoise, celle-ci tendant à supplanter complètement le chaume qui n'est plus qu'une survivance (Kerveven, Keryaquel, Manebily).

La hauteur des logis, avant la fin du XIX<sup>e</sup> s. était assez variable : un seul niveau (Manebily) parfois deux (Kerhuic Isel, Kervinieu). A la fin du XIX<sup>e</sup> s., pour deux ou trois exemples de logis à un étage carré (Kervarsouen maison C 1881, Brelain 1861), on en dénombre une multitude à un seul niveau et comble à lucarne pendante, couverte d'une bâtière perpendiculaire à la toiture principale. Cette lucarne est parfois unique et alors centrale (Kervarsouen, logis, Kerhuic Isel) parfois associée à une deuxième mais le plus souvent elles sont au nombre de trois ou quatre et rythment régulièrement la façade (Kerveven, Kervorchant, Keryaquel). Nous sommes bien là devant une forme architecturale locale dont il faut bien reconnaître qu'elle est associée à des lignes sèches et que son caractère répétitif est à la longue monotone.

Les dépendances présentent souvent bien autant d'intérêt que les logis. Les granges en particulier, associées à des remises, ont donné lieu à une forme architecturale qui s'est maintenue identique au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. La belle grange de Kervinieu, datée 1782, percée d'une porte charretière en pignon et d'une ouverture rectangulaire au-dessus pour accéder au grenier, trouve sa réplique au siècle suivant à Kerveven, Lesbin, Kergannouen etc...

Les fours, conservés en grand nombre, mais plus toujours en bon état, sont tous des édifices "autonomes" et construits sur le même modèle. En granite, de plan rectangulaire terminé par une abside semi-circulaire, ils sont couverts d'une bâtière avec groupe rond et présentent, sur leur face antérieure, une gueule à linteau en arc segmentaire surmontée d'un orifice carré. La gueule est pratiquée dans un retraits du mur-pignon de façade et deux pierres saillantes amortissent les murs latéraux.

Les puits, également conservés en grand nombre, sont dans leur grande majorité tardifs (fin XIX<sup>e</sup>) et d'une décoration sobre, parfois limitée à un simple galbe des montants (Gouernmen), avec galbe souligné de moulures (Kervèze, Lesbin, puits n° 2, 1896) ou avec une série complexe de moulures (Kereven). Quelque soit la formule adoptée, elle n'innove guère par rapport au puits de Kerviniou, lui aussi à décor géométrique et moulures, daté 1761.

Le puits du Cozquer (daté 1772) est seul de son espèce avec son décor de têtes humaines, de boules et de moulures.

## SUGGESTIONS

Au total, un nombre réduit d'édifices méritent de retenir l'attention à Pont-Scorff : la Mairie, la maison n°2 rue Guyomar, le château du Leslé, l'église de Lesbia. On ne peut qu'encourager, à leur sujet, toute mesure d'entretien ou de restauration et les précautions souhaitables dans leur environnement immédiat.

Par ailleurs, on peut suggérer un débroussaillage de la fontaine de Lesbia qui finira bien par disparaître complètement sous la végétation si on ne s'en occupe un peu..

En ce qui concerne la Place de la Mairie, vaste espace à l'écart de la circulation, on pourrait, sans grande difficulté, imposer un stationnement sur le pourtour extérieur - sauf au pied de la mairie - ce qui dégagerait la perspective du triangle bordé de tilleuls. On pourrait aussi disposer quelques bacs de fleurs au pied des arbres ou en contrebas du muret, ce qui donnerait un peu de couleur et par là, de vie, à cette place qui en manque un peu.

En définitive, c'est du côté des sites bien autant que du côté des monuments que se situe la vraie richesse de Pont-Scorff. La vallée du Scorff et celle du Seave sont de véritables joyaux sur lesquels il convient de veiller jalousement, c'est-à-dire de les maintenir en l'état, en évitant des constructions trop proches, en évitant également d'élargir les accès existants : nous pensons particulièrement au chemin conduisant au moulin du Leslé qui perdrait tout attrait s'il était modifié. Des accès carrossables existent en nombre suffisant pour que l'on songe à préserver, à <sup>leur</sup> tour, les intérêts d'un tourisme peu bruyant et qui gagne des adeptes, le tourisme pédestre.